

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Caplan, tenue le mardi vingt-trois avril, deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures à la salle multifonctionnelle, lieu des séances dudit conseil.

Sont présents : Mme Lise Castilloux, maire  
M. Paul-Égide Bourdages, conseiller  
M. Sylvain Bourque, conseiller  
Mme Maude Brinck-Poirier, conseillère  
M. Jean-Bertrand Molloy, conseiller

Est absent : M. Jean-Marc Moses, conseiller et maire suppléant  
M. Joshua Burns, conseiller

Est aussi présent : M. François Bouchard, directeur général et greffier-trésorier

Cette séance est sous la présidence de Mme Lise Castilloux.

Les membres présents forment le quorum.

---

Réouverture de la séance ajournée le 8 avril 2024.

- 22.6 Réseau routier – Autorisation de procéder à l'entretien et au rechargement de la route Bourdages;
- 22.7 Demande de dérogation mineure – Autorisation;
- 22.8 Travaux de réfection du rang 2 Est – Priorisation aux camionneurs artisans locaux;
- 22.9 Fête du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Caplan – Autorisation de déposer une demande d'aide financière;
- 22.10 Autre(s) sujet(s);
  - 22.10.1 Réseau routier – travaux d'entretien sur les rues des Pins et des saules;
- 22.11 Période de questions;
- 22.12 Levée de la séance.

#### **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE LE 8 AVRIL 2023**

##### **RÉSOLUTION 024-04-106**

Le maire, Mme Lise Castilloux, procède à la réouverture de la séance ajournée le 8 avril 2024.

Madame Maude Brinck-Poirier propose l'adoption de l'ordre du jour avec la possibilité d'ajouter d'autres points.

Unanimité.

Madame Katy Brière, coordonnatrice des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Caplan vient faire une présentation au conseil concernant l'avancement du projet.

##### **RÉSOLUTION 024-04-107**

#### **22.6 RÉSEAU ROUTIER – AUTORISATION DE PROCÉDER À L'ENTRETIEN ET AU RECHARGEMENT DE LA ROUTE BOURDAGE**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de poursuivre sur une base régulière l'entretien du réseau routier municipal;  
**CONSIÉDRANT** la planification des travaux;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à des travaux d'entretien sur la route Bourdages;  
**CONSIDÉRANT** l'évaluation des coûts de travaux à 16 800\$ excluant le coût des travaux en régie et la recommandation du directeur général;

**À CES MOTIFS**, il est proposé par M. Jean-Bertrand Molloy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux d'entretien et de rechargement sur 800 mètres de la route Bourdages

**Que** ces travaux soient financés à même les opérations courantes

Adopté

## **22.7 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – AUTORISATION**

Point retiré à la demande de la demanderesse.

### **RÉSOLUTION 024-04-108**

## **22.8 TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG 2 EST – PRIORISATION AUX CAMIONNEURS ARTISANS LOCAUX**

**CONSIDÉRANT** les travaux planifier de réfection du rang 2 Est et ailleurs sur le territoire de la municipalité;  
**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux nécessiteront une entente entre les entrepreneurs mandatés par la municipalité et Les Transporteurs en Vrac de Bonaventure inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** des membres de Les Transporteurs en Vrac de Bonaventure inc sont payeurs de taxe à la municipalité de Caplan;

**À CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Paul-Égide Bourdages et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à Les Transporteurs en Vrac de Bonaventure inc. de prioriser les membres payeurs de taxes de Caplan lors des travaux sur le territoire de la municipalité de Caplan.

Adopté

### **RÉSOLUTION 024-04-109**

## **22.9 FÊTE DU 150<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE CAPLAN – AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** les Fêtes de commémoration du 150e anniversaire de fondation de la municipalité de Caplan;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité travaille depuis plus d'un an à la planification de cet évènement accompagné par la coordonnatrice Kathy Brière;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme de commémoration du Canada finance ce genre d'évènement;

**CONSIDÉRANT** les projections financières présentées par la coordonnatrice de l'évènement;

**À CES MOTIFS**, il est proposé par madame Maude Brinck-Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la coordonnatrice des Fêtes du 150<sup>e</sup> de Caplan, Mme Kathy Brière, à déposer une demande d'aide financière au programme de commémoration du Canada dans le cadre des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la municipalité de Caplan.

Adopté

## 22.10 AUTRE(S) SUJET(S)

### **RÉSOLUTION 024-04-110**

#### **22.10.1 RÉSEAU ROUTIER – TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES RUES DES PINS ET DES SAULES**

**CONSIDÉRANT** le mauvais état de la chaussée sur les rues des Pins et des Saules;

**CONSIDÉRANT** l'inspection des secteurs par le responsable de la voirie et le directeur général;

**CONSIDÉRANT** le programme PAVL volet PPA\_CE;

**À CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Jean-Bertrand Molloy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prioriser les routes des Pins et des Saules pour des travaux de pavage.

**QUE** les travaux soient déterminés par les recommandations du directeur général.

Adopté

## 22.11 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucunes questions et commentaires ne furent émis.

### **RÉSOLUTION 024-04-111**

#### **22.12 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de monsieur Sylvain Bourque, la séance est levée.

Il est 21h20

Unanimité.

---

Lise Castilloux  
Maire

---

François Bouchard  
Directeur général et Greffier-trésorier

*Je, Lise Castilloux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*